



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# Collège Gaston Fébus - ORTHEZ

## Projet d'établissement

### 2011-2015



## **Présentation de la cité scolaire Gaston Fébus**

**La cité scolaire Gaston Fébus se compose d'un collège et d'un lycée accueillant respectivement 412 et 635 élèves ou étudiants.**

**Situé dans une commune d'échelon local, le collège recrute sur huit écoles environnantes. Les effectifs sont globalement stables avec quatre divisions par niveau. La population accueillie est dans la norme départementale, sauf pour la catégorie « défavorisée » qui est de 10 points supérieure à la moyenne, et inversement la catégorie « favorisée A » qui est de 10 points inférieure.**

**L'offre de formation se compose de la manière suivante :**

- ↪ LV1 anglais et LV2 espagnol.**
- ↪ Latin à partir de la cinquième.**
- ↪ Section européenne anglais à partir de la quatrième depuis la rentrée 2008.**
- ↪ Classes aménagées musique en sixième et en cinquième.**
- ↪ Option découverte professionnelle 3h en troisième.**

**Par ailleurs de nombreuses actions culturelles et sportives sont réalisées sur l'ensemble de la cité scolaire.**

**Près de 190 personnes participent au fonctionnement de la cité scolaire :**

- ✓ un proviseur adjoint, une principale adjointe et un gestionnaire agent comptable**
- ✓ 112 professeurs et documentalistes**
- ✓ 32 agents techniques couvrant différents métiers (cuisine, entretien général, électricité, entretien des installations et des locaux, agents de laboratoire, accueil du public, informatique, lingerie, etc.)**
- ✓ 6 personnes dans les différents services administratifs (2 à l'administration et 4 à l'intendance)**
- ✓ Le fonctionnement de la vie scolaire, sous la responsabilité d'1 conseillère principale d'éducation, est assuré par 3.5 assistantes d'éducation.**
- ✓ L'infirmière, l'assistante sociale et la conseillère d'orientation psychologue (partagées avec d'autres établissements), 2 assistants de langue complètent le dispositif (anglais et espagnol).**

## Indicateurs - collège Gaston Fébus

### Evolution des effectifs

| Années       | Effectifs 6 <sup>ème</sup> | Effectifs 5 <sup>ème</sup> | Effectifs 4 <sup>ème</sup> | Effectifs 3 <sup>ème</sup> | Total |
|--------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------|
| Rentrée 2006 | 102                        | 105                        | 104                        | 109                        | 420   |
| Rentrée 2007 | 99                         | 96                         | 110                        | 96                         | 401   |
| Rentrée 2008 | 111                        | 110                        | 99                         | 94                         | 414   |
| Rentrée 2009 | 108                        | 105                        | 118                        | 101                        | 432   |
| Rentrée 2010 | 108                        | 103                        | 102                        | 108                        | 421   |
| Rentrée 2011 | 114                        | 100                        | 105                        | 93                         | 412   |

**Depuis 6 ans, les effectifs sont assez réguliers et se situent entre 401 et 432 élèves. Ceci correspond à une structure « cylindrique » de 4 classes par niveau. Il est à remarquer que le collège est attractif, dans la mesure où il fait l'objet d'un certain nombre de demandes de dérogation, tout particulièrement à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.**

### Taux de redoublement

#### Orientation à l'issue de la sixième

| Années    | Redoublements | 5 <sup>ème</sup> | 5 <sup>ème</sup> Segpa |
|-----------|---------------|------------------|------------------------|
| 2005-2006 | 8,4%          | 91,6%            | 0%                     |
| 2006-2007 | 9,5%          | 89,5%            | 1%                     |
| 2007-2008 | 2%            | 97%              | 1%                     |
| 2008-2009 | 7,3%          | 92,7%            | 0%                     |
| 2009-2010 | 7.6%          | 91.4%            | 1%                     |
| 2010-2011 | 6.88%         | 93.12%           | 0%                     |

**En fin de sixième, excepté en juin 2008 où le taux de redoublement fut exceptionnellement bas, les taux sont au-dessus de 6%, c'est à dire au-dessus du taux départemental (5.9%). Une légère baisse est entamée, mais le différentiel est toujours le même.**

#### Orientation à l'issue de la quatrième

| Années    | Redoublements | 3 <sup>ème</sup> générale | 3 <sup>ème</sup> MDP6 ou Insertion | Autres |
|-----------|---------------|---------------------------|------------------------------------|--------|
| 2005-2006 | 7%            | 80%                       | 12%                                | 2%     |
| 2006-2007 | 8%            | 79%                       | 11%                                | 2%     |
| 2007-2008 | 6%            | 76%                       | 16%                                | 1%     |
| 2008-2009 | 8.2%          | 82.7%                     | 8.2%                               | 0%     |
| 2009-2010 | 4.4%          | 87%                       | 6.9%                               | 1.7%   |
| 2010-2011 | 13%           | 77%                       | 9%                                 | 0%     |

**En fin de quatrième, il reste au-dessus de 6%, là aussi supérieur au taux départemental, même s'il s'en rapproche (sauf en 2011). On note un tassement des orientations en 3<sup>ème</sup> MDP6.**

#### Orientation à l'issue de la troisième

| Années    | Redoublements | 2 <sup>nde</sup> gén.- techn. | 2 <sup>nde</sup> prof.- BAC PRO. | CAP  | CFA |
|-----------|---------------|-------------------------------|----------------------------------|------|-----|
| 2005-2006 | 11%           | 67%                           | 16%                              | 4%   | 2%  |
| 2006-2007 | 10%           | 63%                           | 19%                              | 1%   | 8%  |
| 2007-2008 | 3%            | 71%                           | 22%                              | 3%   | 1%  |
| 2008-2009 | 4%            | 53.5%                         | 33.3%                            | 9.1% | 0%  |
| 2009-2010 | 6%            | 68%                           | 28%                              | 4%   | 0%  |
| 2010-2011 | 5%            | 63%                           | 33%                              | 0%   | 0%  |

**En fin de troisième, le taux de redoublement est dans la norme académique depuis quatre ans. Toutefois la répartition des passages entre la seconde GT et la seconde professionnelle n'est pas tout à fait dans la répartition départementale dans la mesure où la proportion d'élèves orientés vers l'enseignement professionnel est légèrement supérieure.**

### **Résultats au Diplôme National du Brevet**

| Années    | Gaston Fébus | Département | Académie |
|-----------|--------------|-------------|----------|
| 2006-2007 | 86%          | 89,3%       | NC       |
| 2007-2008 | 98%          | NC          | NC       |
| 2008-2009 | 94.8%        | 93.2 %      | 86.3 %   |
| 2009-2010 | 90.8%        | 91.3%       | 85.2%    |
| 2010-2011 | 93.9%        | 94.3%       | 89.1%    |

**Après une période de tassement des résultats par rapport à ceux du département, le pourcentage de réussite au DNB est revenu depuis trois ans à des taux supérieurs aux taux départementaux. Avec par ailleurs un nombre important de mentions.**

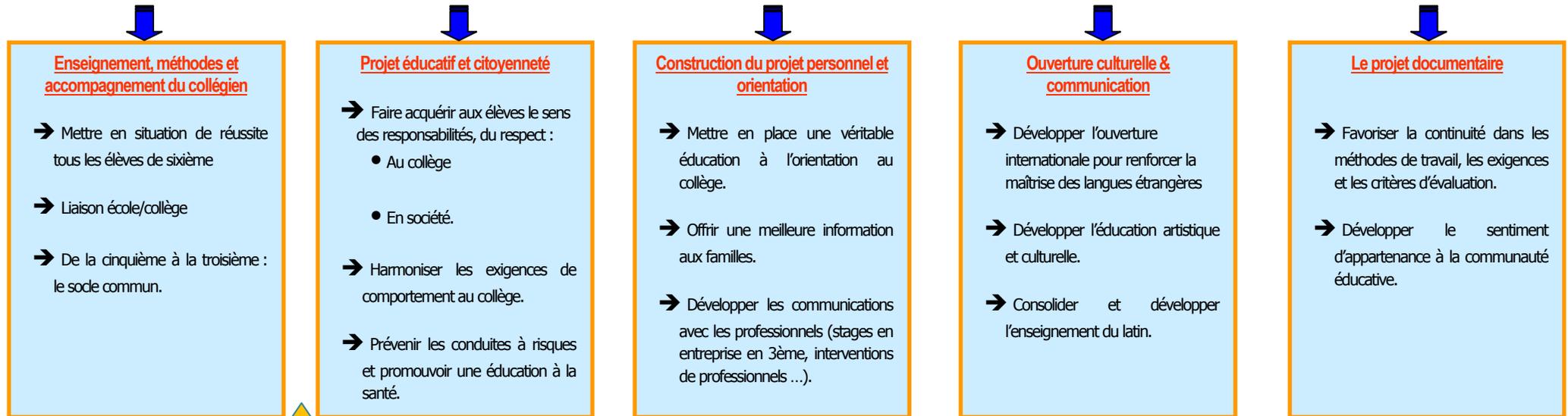
**Les taux de passage sont inférieurs aux taux départementaux et encore moins avec ceux académiques. Paradoxalement, le niveau des élèves entrant en sixième est globalement bon (d'après les évaluations de CM2 ou 6<sup>ème</sup>), de même que les résultats au DNB. Cet écart doit appeler à une réflexion de l'ensemble de la communauté éducative sur l'orientation dans sa globalité et en particulier sur la pertinence du redoublement. Ceci doit cependant être nuancé, car le taux d'accès brut de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> est légèrement supérieur au taux attendu académique. Il en est de même pour le passage de 3<sup>ème</sup> vers 2<sup>de</sup> GT. Cela peut s'expliquer par le décalage négatif de 10 points dans les catégories socio professionnelles. Ce décalage se retrouve au niveau des CSP favorisées.**

**Le précédent projet d'établissement a été élaboré durant l'année scolaire 2005/2006. Il a été le fruit d'un diagnostic partagé par l'ensemble de la communauté scolaire. Il a fait l'objet d'un bilan chaque année, notamment lors du rapport pédagogique annuel, puis d'un bilan final avec un groupe de pilotage au printemps 2011.**

**Enfin, l'ensemble des enseignants a travaillé sur l'élaboration de ce nouveau projet lors d'une demi journée.**

## Projet 2011/2015 - collège Gaston Fébus

### Définition des objectifs



Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

**PROGRAMME D' ACTIONS**

**EVALUATION DU PROJET**

PLAN DE FORMATION DES PERSONNELS

## **OBJECTIFS - ACTIONS**

### **AXE 1/ Enseignements, méthodes et accompagnement du collégien**

**L'idée de fond est d'assurer la réussite du parcours de tous les élèves.**

#### **1.a / Mettre en situation de réussite tous les élèves de 6<sup>ème</sup>**

**L'accueil de l'élève et son parcours durant cette première année est primordial et pourrait s'apparenter au pilier du parcours collège à construire. Pour cela, il est nécessaire de mieux faire connaître les enjeux du collège et ainsi de favoriser l'implication des familles.**

**Les CM2 seront accueillis durant une demi journée au printemps en configuration classe. De même, les parents sont reçus lors de la journée portes ouvertes. Lors de la journée de rentrée, les professeurs principaux s'attachent à accueillir et à expliquer concrètement aux élèves tout le fonctionnement de l'établissement. De même, très rapidement, les parents sont reçus par l'équipe pédagogique afin qu'un échange s'installe et que les enseignants puissent leur expliciter les exigences de la sixième.**

**Un horaire obligatoire pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup> (à raison de 2h par semaine) est prévu à l'emploi du temps. L'objectif est d'y travailler la méthodologie dans son ensemble dans un premier temps. Puis d'y favoriser un temps de travail personnel afin que chaque élève puisse se rendre compte de la nécessité de ce moment. Un premier bilan est fait aux vacances de Toussaint afin de libérer les élèves qui remplissent le contrat et de pouvoir continuer à accompagner les autres. En parallèle, dès l'arrivée au collège, les élèves rencontrant des difficultés de lecture et/ou en mathématiques doivent être repérés (cf liaison CM2/6<sup>ème</sup>) afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé le plus tôt possible. Il est possible d'envisager aussi l'intervention de professeurs des écoles sur ces moments.**

**Outre les rendez-vous individuels pris tout au long de l'année, deux moments forts seront consacrés à des réunions parents-professeurs. Une au retour des vacances de Toussaint (après prise de connaissance des bulletins de mi-trimestre), pour une prise de contact individuelle assez rapide, et une dans le courant du mois de janvier pour pouvoir faire le point sur l'installation de l'élève en 6<sup>ème</sup> sur un plus long terme.**

**Enfin, les parents d'élèves se verront remettre personnellement les bulletins scolaires lors des 2 premiers trimestres.**

### **1.b / Liaison école – collège**

**Il est utile de renforcer la liaison CM2-6<sup>ème</sup> afin d'aider au repérage de la difficulté scolaire. Des réunions de travail sont mises en place entre les professeurs des écoles et les professeurs qui interviennent en 6<sup>ème</sup> afin d'élaborer des dispositifs de remédiation. Ceci permettra aussi de mieux appréhender les élèves en difficulté et ainsi pouvoir les aider le plus vite possible. De même des PPRE passerelles pourront être élaborés, notamment pour les élèves du cycle 3 qui n'auraient pas validé le palier 2 du socle.**

### **1.c / De la 5<sup>ème</sup> à la troisième : le socle commun**

**La mise en place du socle commun de connaissances et de compétences tout au long du parcours collège nécessite une organisation. Il n'est pas souhaitable, ni souhaité que les validations afférentes soient faites majoritairement lors de l'année de 3<sup>ème</sup>. Il faut donc anticiper.**

**Le B2i semble accessible dès la 6<sup>ème</sup>. Tout au long du parcours des items peuvent être validés. Pour cela, chaque enseignant de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> s'engagera à valider 1 item par an pour chaque élève. Ainsi, en fin de 4<sup>ème</sup>, 80% des items seraient réalisés. A partir de la 4<sup>ème</sup>, les bulletins trimestriels mentionneront le taux de validation afin que les familles soient informées de l'évolution.**

**Le niveau A2 de langue et les autres compétences du socle commun seront validés durant les années de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>, là aussi avec un objectif de 80% réalisé.**

**Ainsi, durant l'année de troisième, les remédiations nécessaires pourront être consacrées à la validations d'items pour les élèves qui n'auraient pas validé le socle. L'ensemble des élèves et professeurs auront « l'esprit libre » pour la préparation du DNB et surtout pour les réflexions sur les choix d'orientation.**

## **AXE 2/ Projet éducatif et citoyenneté**

**Dans sa construction, l'élève doit acquérir le sens des responsabilités et du respect (de lui et des autres) aussi bien au collège qu'à l'extérieur. Il est donc nécessaire de développer les valeurs collectives et citoyennes de chacun d'une part, et de proposer des actions de prévention sur la santé d'autre part. Pour cela il faut renforcer la cohérence au sein des équipes éducatives en harmonisant les exigences à partir du règlement intérieur et déterminer des réponses analogues aux divers manquements.**

**Le CESC permet de voir de façon globale et cohérente et de mettre en œuvre l'ensemble des actions citoyennes et de prévention (tabac, sexualité, alcool, stupéfiants, prévention routière, usage du numérique, alimentation, éco citoyenneté, ...).**

**Enfin, les sorties et voyages scolaires peuvent être un moyen de pointer les acquis et manquements aux règles de la vie collective.**

### **AXE 3/ Projet personnel et orientation**

**Le PDMF doit être notre axe directeur tout au long du collège afin de faciliter et guider les choix d'orientation et de rendre le plus fluide possible le parcours de l'élève.**

**3.a / La 6<sup>ème</sup> est essentiellement consacrée à l'intégration au collège (cf axe 1).**

**3.b / La 5<sup>ème</sup> est tournée vers l'élève et la connaissance de soi. L'objectif en fin d'année sera, sous l'impulsion du professeur principal, que chaque élève ait entrepris cette démarche. Pour cela, avec l'aide des professeurs documentalistes et de la conseillère d'orientation psychologue, il pourra utiliser tous les outils à sa disposition au CDI (logiciel ????? par exemple). Cela permettra aussi de développer son autonomie.**

**3.c / La 4<sup>ème</sup> sera l'occasion de faire connaissance avec les secteurs d'activités puis exploiter les métiers. Cela pourra se faire par exemple grâce à la participation préparée au carrefour des métiers de la ZAP d'Orthez. De même des actions avec Lacq plus par exemple seront favorisées.**

**3.d / La 3<sup>ème</sup> sera consacrée à l'orientation et aux choix de formations. Le stage d'une semaine en entreprise pourra être mis à profit. D'autre part la participation au salon educAdo sera l'occasion de prendre contact avec les établissements scolaires potentiels. Enfin la participation aux diverses journées portes ouvertes sera utile pour finaliser les choix.**

### **AXE 4/ Ouverture culturelle et internationale**

**4.a / Concourir à l'ouverture internationale pour renforcer la maîtrise des langues étrangères, la compréhension d'autres modes de vie et de pensée.**

**Soutenir l'investissement des professeurs dans des voyages à l'étranger, aussi bien vers l'Espagne que vers la Grande Bretagne (section européenne) pour tous les élèves de 4ème.**

**Participer à l'accueil d'élèves étrangers dans le cadre du festival Pantomimes.**

#### **4.b / Développer l'éducation artistique et culturelle**

**Chaque année, le nombre d'actions culturelles est important au sein de l'établissement. Il faut poursuivre ce foisonnement de projets, vecteur de découverte important dans une ville « semi-rurale » et les intégrer dans le parcours de l'élève. Toutes les actions développant la lecture, l'évaluation critique de l'image permettront de devenir des citoyens conscients.**

#### **4.c / Consolider et développer l'enseignement du latin**

**Poursuivre la promotion du latin et inciter les élèves à poursuivre cet enseignement tout au long du collège en favorisant la découverte de cette culture.**

### **AXE 5/ Projet documentaire**

**Il ne peut y avoir qu'un seul projet documentaire cohérent, sur la cité scolaire, englobant le collège et le lycée.**

**L'objectif prioritaire est d'être dans la logique et la continuité des apprentissages documentaires ; la mutualisation d'un lieu ; l'acquisition, l'utilisation et la diffusion des ressources papier comme numérique.**

**Depuis quelques années, on constate une évolution du rapport à l'information. En effet, la quantité d'information s'accroît et l'éducation à la culture informationnelle est un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle.**

**L'apprentissage de l'accès à l'information et son traitement ne se limite pas aux activités conduites au CDI mais concerne l'ensemble de la communauté éducative.**

**C'est pourquoi la politique documentaire est nécessairement une préoccupation partagée par tous au sein de la cité scolaire.**

**A partir du bilan-état des lieux, de l'analyse des besoins, ont été définis les objectifs prioritaires à mettre en œuvre auprès d'un public composé d'élèves - de la 6<sup>e</sup> à la terminale - de professeurs, des personnels administratifs, de vie scolaire et de personnels non enseignants (infirmière, agents etc.).**

**Ainsi le projet documentaire se décline en trois rubriques :**

**1. Des apprentissages documentaires transversaux (Un exemple de ressources : PACIFI : repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information. MEN/DGESCO.2010)**

**Rappel de l'objectif des années antérieures : « Favoriser la cohérence des apprentissages documentaires de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale » ;**

**Ces apprentissages se font au CDI, en collaboration professeur-documentaliste et professeur de discipline, dans le cadre des disciplines, autour de projets ou de dispositifs pédagogiques.**

**A la fin de sa scolarité, l'élève doit être capable de s'informer, de construire son esprit critique, communiquer les résultats de ses recherches.**

**Le projet documentaire est en lien avec les volets éducatifs et culturels du projet d'établissement.**

**2. Une politique d'acquisition concertée, sa communication et sa valorisation**

- **Gestion, organisation des ressources, localisation interne et externe**
- **Réflexion sur les ressources numériques**
- **Veille informationnelle : veille culturelle, à destination des élèves et des équipes éducatives**
- **Communication : portail et catalogue du CDI visibles de l'extérieur**
- **Usages des outils numériques et de l'ENT.**

**3. Evaluation**

| <b>Objectifs</b>   | <b>Actions</b>  |
|--|---|
| <b>1. Apprentissages documentaires transversaux</b>  |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Inciter les élèves à utiliser davantage les ressources. Les élèves bénéficient en effet d'une offre importante et l'utilisation n'est pas en rapport avec cette dernière.</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Utiliser les outils et les pratiques culturelles des élèves.</b></li> <li>▪ <b>Mise en valeur du fonds et des ressources.</b></li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Savoir utiliser les outils appropriés pour chaque type de recherche.</b></li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Formation systématique à la démarche de recherche. Réalisation d'une banque de fiches-outils à la fois pour les professeurs et pour les élèves.</b></li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Valider de façon cohérente et progressive le B2i, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup></b></li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Répartition des domaines / items par discipline. Validation d'un certain nombre d'items à la fin de chaque niveau.</b></li> <li>▪ <b>Réalisation de séquences dans le cadre des programmes et de la progression pédagogique</b></li> <li>▪ <b>Présentation en début d'année de l'outil de gestion du B2i (Gibii), la formulation des réponses.</b></li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Eviter le « copier-coller » pour chercher à comprendre.</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Savoir retravailler le « copier-coller » : reformuler, résumer, synthétiser, citer ses sources.</b></li> </ul>  |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Savoir utiliser à bon escient les dictionnaires en ligne, type Reverso</b></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Réflexion sur la notion de « traduction juste » avec un traducteur, dans le cadre d'un programme Académique Culture.</b></li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Valoriser les différentes formes de lecture et d'éducation aux médias (presse, image, romans, documentaires, essais, ouvrages bilingues...)</b></li> <li>▪ <b>Valoriser l'ouverture culturelle</b></li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dans le cadre de projets, d'un club lecture.</b></li> <li>▪ <b>Réalisation de fiches de lecture par tous les acteurs de l'établissement (résumé, accroche...), exposés au CDI et/ou sur le portail E-sidoc.</b></li> <li>▪ <b>Participation au CVL (demandes des élèves) et aux différents projets (voir Axe correspondant).</b></li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Favoriser l'accès au CDI des collégiens dans le cadre d'une démarche de recherche aussi bien individuelle que collective (travail de classe ; projets).</b></li> <li>▪ <b>Favoriser l'appropriation des outils du CDI par les élèves. Varier les outils de recherches et les supports (dictionnaires, documentaires,... moteurs de recherche, sites validés...)</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2 h de formation pour les 6<sup>ème</sup> sur le temps de l'ATP (présentation du lieu, des différents documents et première découverte du logiciel documentaire : BCDI).</b></li> <li>▪ <b>3 visites par an et par classe de 6<sup>ème</sup> dans le cadre d'une discipline différente. Autour d'une recherche encadrée.</b></li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Anticipation par les enseignants des recherches documentaires demandées aux élèves. Liaison documentalistes et professeurs lors d'une recherche.</b></li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mise en place d'un document (accessible en salle des profs) qui indiquerait le(s) thème(s) de la recherche, le niveau et la production attendue, pour une meilleure aide aux élèves et enrichissement du fonds documentaire.</b></li> </ul>  |
| <p><b>2. Une politique d'acquisition concertée, sa communication, sa valorisation</b></p>  |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Réflexion sur les abonnements</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Abonnements papier : concertation par discipline : quels abonnements conserver ? Quelle utilisation ? Quelle forme d'archivage ?</b></li> <li>▪ <b>Abonnements numériques : 1/2 journée banalisée de concertation autour de l'acquisition de ressources numériques entre les différentes disciplines.</b></li> <li>▪ <b>Réflexion sur l'utilisation et l'autorisation de l'accès à certains sites dans le cadre pédagogique (réseaux sociaux, radios, streaming...)</b></li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Pouvoir localiser toutes les ressources de l'établissement dans la base documentaire.</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Recenser systématiquement tous les documents dans la base documentaire, en indiquant leur emplacement.</b></li> </ul>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Communication des ressources, des productions, des événements</b></li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Implantation de panneaux d'affichage dans les couloirs et notamment à l'extérieur et à proximité du CDI.</b></li> <li>▪ <b>Reconduction et amélioration du</b></li> </ul>  |

|   |  |
|---|--|
|   | <b>bulletin des nouvelles acquisitions.</b>  |
| ▪ <b>Diffusion des travaux des élèves</b>   | ▪ <b>Matériel adéquat dans les couloirs pour affichage.</b>  |
| ▪ <b>Rendre fonctionnel et accessible le matériel informatique et les différents équipements audiovisuels</b>   | ▪ <b>Recenser tout le matériel (ordinateurs, casques, mp3, lecteurs DVD, caméscopes...) et le rendre opérationnel (vétusté, problème de virus). Développer l'acquisition de nouveaux matériels.</b>  |
| ▪ <b>« Re-sacraliser » le CDI et distinguer les différents espaces : travail individuel, coin lecture, travail de groupe, travail de classe.</b><br>▪ <b>Harmoniser l'utilisation et la fréquentation du CDI commun au collège et au lycée : règles de vie, présence avec des objectifs documentaires et à des fins pédagogiques.</b> | ▪ <b>Repenser l'organisation de l'espace avec l'intervention du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).</b><br>▪ <b>Concertation avec les vies scolaires et équipes pédagogiques. Mise en place d'un créneau réservé 1 fois par semaine pour chaque niveau de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, si les emplois du temps le permettent.</b><br>▪ <b>Elaboration d'un document « tableau de présence » ou utilisation du logiciel gratuit CDIstat, pour permettre de savoir quels sont les élèves les plus utilisateurs et de rééquilibrer la fréquentation.</b> |
| ▪ <b>Limiter la disparition des documents</b>   | ▪ <b>Pas de cartables au CDI.</b>  |
| <b>3. Evaluation</b>  |  |
| Statistiques d'emprunt.<br>Développement des projets autour du livre, de la lecture, de l'Education Aux Médias.   |  |

*\*Toutes les remarques en rouge concernent le collège*